

COTRAL TECH

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
ZA Charles Tellier, rue des léopards, 14110 Condé-en-Normandie
445 336 563 RCS Caen
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-neuf juin à treize heures, au siège social

RG Safety, société par actions simplifiée unipersonnelle, dont le siège social est situé 817 rue Nicephore Niepce, 69800 Saint-Priest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 420 625 394 RCS Lyon (l'« **Associé Unique** »), représentée par RGS, elle-même représentée par RGS 2 elle-même représentée par Monsieur Pierre Manchini, titulaire des 6.000 actions composant l'intégralité du capital social de Cotral Tech,

Après avoir rappelé que la société **Askil Audit Normandie**, Commissaires aux comptes de la Société, a été dûment informée des présentes décisions.

L'Associé unique prend acte qu'il a été convoqué conformément aux prescriptions des statuts et du Code de commerce et que le rapport du Président, le texte des décisions proposées, ont été tenus à sa disposition, au siège social, à compter de la convocation.

L'Associé unique reconnaît avoir été mis en possession des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de décisions présentées à l'Associé unique.

Il déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion ;
- lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels sociaux sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- approbation des comptes sociaux et opérations de l'exercice ;
- affectation du résultat ;
- quitus au Président ;
- approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- mandat du commissaire aux comptes ;
- pouvoirs en vue des formalités ;

Puis, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui sont présentés, faisant ressortir un bénéfice comptable de 3.290.007 euros.

En conséquence, l'Associé unique, donne quitus entier et sans réserve à chacun des Présidents pour l'exercice de leur mandat respectif durant l'exercice écoulé.

En outre, l'Associé unique, constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la Société n'a pas enregistré durant l'exercice écoulé de dépense ou charge non déductible fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 3.290.007 euros comme suit :

- Au poste « réserve légale » pour un montant de 6.000 euros pour le doter à son maximum ;
- au poste « Report à nouveau », lequel s'élèvera post affectation à 3.284.007 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243-bis du Code général des impôts, l'Associé unique, constate qu'au cours des trois précédents exercices, il a été procédé à ;

la distribution en 2025 des résultats pour 5.356.654 euros et de réserves à hauteur de 11.766.304 euros

la distribution en 2024 des résultats pour 4.059.675 euros et de réserves à hauteur de 5.940.325 euros.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique approuve les conventions telles que visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues par la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique prend acte que le mandat du commissaire aux comptes titulaire en la personne de Askil audit Normandie arrive à expiration à l'issue de la décision d'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 décide en remplacement pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2031 à tenir en 2032 KPMG, **KPMG** 51 rue de Saint Cyr, 69009 Lyon.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique, confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la Loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président et l'Associé unique.

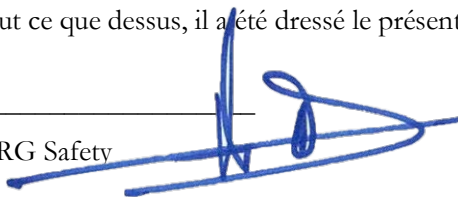
Pour RG Safety

RGS

RGS 2

Pierre Manchini

Associé unique et président



COTRAL TECH

Rue DES LEOPARDS

14110 CONDE-SUR-NOIREAU

Comptes au 31/12/2025



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions	14
Dépréciations	15
Stocks et en-cours	16
Créances et dettes	17
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	19
Produits à recevoir	20
Composition du capital social	21
Variation des capitaux propres	22
Honoraires des commissaires aux comptes	23
Engagements financiers donnés et reçus	24
Ventilation du chiffre d'affaires	25
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	26
Situation fiscale différée et latente	27
Effectif moyen	28

Eléments de Consolidation

Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	30
--	----

Comptes annuels

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	19 324	1 991	17 333	
Concessions, brevets et droits similaires	1 409 231	699 057	710 174	881 841
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	96 638		96 638	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillage indust.	2 209 529	1 661 125	548 404	728 515
Autres immobilisations corporelles	404 419	198 702	205 717	205 616
Immobilisations en cours, avances et acptes	98 548		98 548	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 237 689	2 560 874	1 676 815	1 815 972
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	643 929	1 262	642 667	800 822
En-cours de production	28 086		28 086	93 666
Produits finis	990 098		990 098	1 413 857
Marchandises	533 298		533 298	839 623
Avances et acomptes versés sur commandes	196 877		196 877	137 415
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 384 528	413 551	6 970 978	5 204 073
Autres créances	152 855		152 855	11 282 052
Charges constatées d'avance	95 336		95 336	73 480
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	264 552		264 552	146 721
ACTIF CIRCULANT	10 289 561	414 813	9 874 749	19 991 709
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
TOTAL GENERAL	14 527 250	2 975 687	11 551 563	21 807 681

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	827 561	12 593 865
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 290 007	5 356 654
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 177 568	18 010 519
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	116 995	148 135
Provisions pour charges		
PROVISIONS	116 995	148 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 667
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 710 693	2 209 566
Dettes fiscales et sociales	1 600 278	1 417 980
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 946 030	19 815
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 257 000	3 649 027
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 551 563	21 807 681

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises			7 867 123	5 758 926
Production vendue			10 792 052	14 332 705
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			18 659 175	20 091 630
Production stockée			(489 340)	196 349
Production immobilisée			115 962	
Subventions			76 322	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			318 641	144 500
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			497	62
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 681 258	20 432 542
Achats de marchandises			2 696 829	2 672 387
Variation de stock			306 327	29 714
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 847 578	2 495 729
Variation de stock			207 353	(46 694)
Autres achats et charges externes			3 824 219	4 477 281
Impôts, taxes et versements assimilés			73 982	131 334
Salaires			3 038 516	2 917 700
Cotisations sociales			1 088 503	1 008 510
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			651 202	446 682
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			414 813	170 507
Dotations aux provisions			116 995	148 135
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			437 056	402 352
CHARGES D'EXPLOITATION			14 703 373	14 853 636
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 977 885	5 578 906

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	59 145	136 300
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	1 962	1 129
Produits nets sur cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et instruments de trésorerie		
PRODUITS FINANCIERS	61 107	137 428
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 217	
Différences négatives de change	7 734	876
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	52 951	876
RESULTAT FINANCIER	8 156	136 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 986 041	5 715 458
Produits exceptionnels		1 601
Charges exceptionnelles		1 002
RESULTAT EXCEPTIONNEL		599
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	404 070	483 759
Impôts sur les bénéfices	291 964	(124 355)
TOTAL DES PRODUITS	18 742 365	20 571 571
TOTAL DES CHARGES	15 452 358	15 214 918
BENEFICE OU PERTE	3 290 007	5 356 654

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 11 551 563 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 3 290 007 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société COTRAL TECH est spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de protection.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général et mis à jour par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Changement de règles et méthodes comptables :

A compter du 1er janvier 2025 et en application du règlement de l'Autorité des Normes 2022-06 du 4 novembre 2022, des modifications et reclassements ont été opérés. Ces modifications portent sur les nouvelles définitions et présentation du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, le reclassement de la charge d'amortissement des frais d'émission des emprunts dans le résultat financier, la modification du plan de compte. Le bilan et compte de résultat de l'exercice en cours ainsi que ceux de l'exercice précédent sont présentés conformément aux nouveaux modèles d'états financiers prescrits par le règlement.

Il a été décidé d'appliquer le règlement de l'Autorité des Normes 2024-07 du 6 décembre 2024 relatif à la distinction entre les dettes et les autres fonds propres par anticipation sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

- Au niveau du compte de résultat :

- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

§ Remboursements de charges de personnel au compte 649

« Remboursements de charges de personnel » donc directement en déduction du poste « Salaires » ou « Cotisations sociales ».

§ Refacturations de charges au compte 708 « Produits des activités annexes »

- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne « opérations en capital » sont regroupés sur la ligne « Produits exceptionnels ». Les produits de cession des éléments d'actif cédés sont en 2025 comptabilisés en résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en charges exceptionnelles sur la ligne « opérations en capital » sont regroupées sur la ligne « Charges exceptionnelles ».

Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sont en 2025 comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Valeurs comptables des d'immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Au niveau du Bilan :

- Les immobilisations corporelles en cours comptabilisés en 2024 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours » sont regroupées sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes ».
- Les charges constatées d'avance au titre de 2024 étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Agencement des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
- Installations générales, agencement et aménagement divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

- Mobilier : 5 à 8 ans

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que la valeur des actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IFC

La dette actuarielle de ces engagements est de 86 999 € au 31/12/2025.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis. Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés. La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSSEE 2019-2021.

Les paramètres sociaux utilisés sont les suivants : âge de départ à la retraite 64 ans, taux de rotation 6% pour les cadres et 15% pour les non-cadres puis 0% à partir de 50 ans, taux de charges sociales 40 %. Concernant les hypothèses d'évolution de masse salariale, une progression de 2% pour les Cadres et de 2% pour les Employés ont été retenues et un taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de : 3,96% (inflation comprise).

COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE

Les charges constatées d'avance correspondent à des dépenses engagées au cours de l'exercice mais se rapportant, en tout ou partie, à des exercices ultérieurs. Elles sont comptabilisées conformément au principe d'indépendance des exercices.

La reprise en résultat de ces charges est effectuée de manière linéaire ou selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, sur la période à laquelle les prestations ou services concernés se rapportent. Les principales natures de charges concernées sont notamment les loyers, abonnements, contrats de maintenance, assurances et prestations périodiques.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations correspondantes n'aient été réalisées ou que les biens n'aient été livrés. Ils sont enregistrés conformément au principe d'indépendance des exercices.

La reprise en résultat de ces produits est réalisée au fur et à mesure de l'exécution des obligations contractuelles ou de l'écoulement du temps, selon les modalités prévues par les contrats concernés. Ces produits concernent principalement des prestations de services, abonnements, contrats pluriannuels ou facturations anticipées.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le clôturé de l'exercice.

Exprimé en €

Rubriques	Montant brut début d'exercice	Augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				19 324		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	1 372 414			36 817		96 638
Terrains						
Dont composants						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Const. Install. générales, agenc., aménag.						
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 287 951			192 667		
Installations générales, agenc., aménag.	54 018			13 033		
Matériel de transport	10 000					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	274 170			55 018		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours				98 548		
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 626 139			359 266		96 638
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	3 998 553			415 407		

Rubriques	Diminutions					Montant brut fin d'exercice
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT						19 324
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES						1 505 869
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions, installations générales, agenc.						
Installations techn.,matériel et outillages ind.					271 089	2 209 529
Installations générales, agencements divers						67 051
Matériel de transport						10 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier					1 821	327 368
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						98 548
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					272 910	2 712 495
Participations évaluées par mise équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL					272 910	4 237 688

Exprime en e

Rubriques	Amortissements début d'exercice	Dotations		
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode
Frais d'établissements et développement			1 991	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	490 573		208 484	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 573		210 475	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 559 436		372 778	
Installations générales, agenc. et aménag. divers	35 712		5 366	
Matériel de transport	6 237		3 333	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 623		59 251	
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 008		440 728	
TOTAL GENERAL	2 182 581		651 203	

Rubriques	Diminutions			Amortissements fin d'exercice
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Frais d'établissements et développement				1 991
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				699 057
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				701 048
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			271 089	1 661 125
Installations générales, agenc. et aménag. divers				41 078
Matériel de transport				9 571
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 821	148 053
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			272 909	1 859 826
TOTAL GENERAL			272 909	2 560 874

Exprime en €

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
PROVISIONS POUR RISQUES Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour impôts Autres provisions pour risques	148 135	116 995		148 135	116 995
PROVISIONS POUR CHARGES Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Autres provisions pour charges					
TOTAL	148 135	116 995		148 135	116 995

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Exprimé en €

Rubriques	Dépréciation à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciation à la clôture de l'exercice
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en cours	50 461		49 199	1 262
Dépréciations créances clients	120 046	413 551	120 046	413 551
TOTAL GENERAL	170 507	413 551	169 245	414 813

Exprimé en €

Stocks et en-cours		
Postes	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnement	643 929	851 283
Encours de production	28 086	93 666
Produits finis	990 098	1 413 857
Marchandises	533 298	839 623
TOTAL	2 195 412	3 198 429

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnement	1 262	50 461	Différence entre la valeur brute et le cour du jour ou la valeur de réalisation
Encours de production			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	1 262	50 461	

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créance de l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	413 551	413 551	
Autres créances clients	6 970 978	6 970 978	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 196	3 196	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	136 005	136 005	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 297	3 297	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	9 857	9 857	
Charges constatées d'avance	95 336	95 336	
TOTAL GENERAL	7 632 720	7 632 720	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 710 693	2 710 693		
Personnel et comptes rattachés	731 007	731 007		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332 614	332 614		
Etat : impôt sur les bénéfices	291 964	291 964		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	233 677	233 677		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	11 016	11 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 876 085	2 876 085		
Autres dettes	69 945	69 945		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 257 000	7 257 000		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408000	Fournisseurs factures non parvenues		320 456,43	-320 456,43
40810000	Facture non parvenue	777 642,81		777 642,81
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		777 642,81	320 456,43	457 186,38
AUTRES DETTES				
41980000	Clients rrr a accorder	69 944,60		69 944,60
TOTAL AUTRES DETTES		69 944,60		69 944,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provisions pour congés à payer		331 007,66	-331 007,66
42820000	Conges Ó payer	267 436,99		267 436,99
42840000	Dettes prov. participation	404 070,00		404 070,00
42841000	Dettes pro. interressement	38 410,92		38 410,92
428600	Autres charges à payer		4 591,91	-4 591,91
42860000	Autres charges Ó payer	15 209,00		15 209,00
43810000	2025 Indemnité CPAM	-3 195,92		-3 195,92
43811000	2025 Indemnité PREVOYANCE	20 937,04		20 937,04
43820000	Charges sociales sur CP	77 580,00		77 580,00
43860000	Organisme autre charge a payer	87 872,63		87 872,63
448000	Charges fiscales sur congés à payer		11 822,65	-11 822,65
44810000	2025 Etat - Charges Ó payer	-3 297,13		-3 297,13
44811000	2025 Charges fiscales sur CP	5 696,12		5 696,12
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		910 719,65	347 422,22	563 297,43
TOTAL CHARGES A PAYER		1 758 307,06	667 878,65	1 090 428,41

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance		105 585,56	-105 585,56
48600000	Charge constatée avance	95 336,27		95 336,27
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		95 336,27	105 585,56	-10 249,29

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000	Clients factures à établir		199 934,43	-199 934,43
41810000	Client facture a etablir	12 897,80		12 897,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		12 897,80	199 934,43	-187 036,63
AUTRES CREANCES				
40980000	Frs avoir a recevoir	7 357,20		7 357,20
TOTAL AUTRES CREANCES		7 357,20		7 357,20
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		20 255,00	199 934,43	-179 679,43

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Ex

Variations en cours d'exercice	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	60 000							60 000
Primes d'émission								
Réserve légale								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	12 593 865	5 356 654	17 122 957					827 561
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	5 356 654	(5 356 654)				3 290 007		3 290 007
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	18 010 519		17 122 957			3 290 007		4 177 568

Exprimé en €

ASKIL	
Honoraires afférent à la certification des comptes	6 000
Honoraires afférent à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférent aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	
TOTAL	6 000

	Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
Ventes EPI	5 305 863	600 643	5 906 506	5 803 792	1,77 %
Production EPI	9 505 261	1 225 066	10 730 327	11 821 208	-9,23 %
Fees et activités annexes	2 346 148	317 017	2 663 165	2 358 013	12,94 %
Rétrocessions	3 480	8 688	12 168	118 528	-89,73 %
Remise, rabais, ristournes	(654 811)		(654 811)	(44 866)	1 359,48 %
Divers	1 821		1 821	34 956	-94,79 %
TOTAL	16 507 761	2 151 414	18 659 175	20 091 630	1 180,44 %

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 986 041	291 964	3 694 077
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-404 070		-404 070
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	3 581 971	291 964	3 290 007

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	404 070
Autres	115
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	404 185
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-404 185

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	24	
EMPLOYES ET AGENTS DE MAITRISE	67	
TOTAL	91	

Eléments de Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Dénomination sociale	SAS Financière Mistral
	Siège social	20 Place Vendôme - 75001 Paris
	N° d'identification	905 344 297 00015
	% détenu	100% (indirectement)
	Lieu ou des états financiers consolidés peuvent être obtenus	Siège RGS2, 38 Route de Saint Symphorien d'Ozon - 69800 Saint Priest
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Dénomination sociale	
	Siège social	
	N° d'identification	
	% détenu	
	Lieu ou des états financiers consolidés peuvent être obtenus	
Identité de la société mère détentrice des titres	Dénomination sociale	SAS RG Safety
	Siège social	817 Rue Nicéphore Niépce - 69800 Saint Priest
	N° d'identification	420 625 394 00069
	% détenu	100%
Transactions avec les parties liées	Les transactions conclus avec les parties liées ne présentent pas une importance significative et ont été conclues à des conditions normales du marché	

François **DINEUR**
Reynald **GEMY**
Morgane **MARC**
Mickaël **ENGUERRAND**
Céline **MADRALA**
Natacha **MESNILDREY**
Lucie **PERRIER**

Associés

SAS COTRAL TECH
Rue des Léopards
ZA Charles Tellier
14110 CONDE EN NORMANDIE

***Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASKIL AUDIT NORMANDIE, Experts-comptables et Commissaires aux comptes

Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 – Mail. : contact@askil.fr

www.askil.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ODRE DE LA REGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 – NAF 6920Z – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 86 478 606 205 AGREMENT OF 251 401 999 14

membre du groupement

ABOOLUCE
Conseils d'entrepreneurs

INAA
GROUP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associé unique de la société SAS COTRAL TECH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS COTRAL TECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'Annexe aux comptes annuels relatifs aux incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et 2024-07.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels figure dans l’annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 29 juin 2026
Le Commissaire aux comptes
SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement	19 324	1 991	17 333	
Concessions, brevets et droits similaires	1 409 231	699 057	710 174	881 841
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	96 638		96 638	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillage indust.	2 209 529	1 661 125	548 404	728 515
Autres immobilisations corporelles	404 419	198 702	205 717	205 616
Immobilisations en cours, avances et acptes	98 548		98 548	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 237 689	2 560 874	1 676 815	1 815 972
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	643 929	1 262	642 667	800 822
En-cours de production	28 086		28 086	93 666
Produits finis	990 098		990 098	1 413 857
Marchandises	533 298		533 298	839 623
Avances et acomptes versés sur commandes	196 877		196 877	137 415
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	7 384 528	413 551	6 970 978	5 204 073
Autres créances	152 855		152 855	11 282 052
Charges constatées d'avance	95 336		95 336	73 480
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	264 552		264 552	146 721
ACTIF CIRCULANT	10 289 561	414 813	9 874 749	19 991 709
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
TOTAL GENERAL	14 527 250	2 975 687	11 551 563	21 807 681

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

SAS au capital de 1 541 300 €

RCS Caen 748606205 – FR86478606205

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	827 561	12 593 865
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 290 007	5 356 654
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 177 568	18 010 519
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	116 995	148 135
Provisions pour charges		
PROVISIONS	116 995	148 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 667
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 710 693	2 209 566
Dettes fiscales et sociales	1 600 278	1 417 980
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 946 030	19 815
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 257 000	3 649 027
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 551 563	21 807 681

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

SAS au capital de 1 541 300 €

RCS Caen 748606205 – FR86478606205

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises			7 867 123	5 758 926
Production vendue			10 792 052	14 332 705
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			18 659 175	20 091 630
Production stockée			(489 340)	196 349
Production immobilisée			115 962	
Subventions			76 322	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			318 641	144 500
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			497	62
PRODUITS D'EXPLOITATION			18 681 258	20 432 542
Achats de marchandises			2 696 829	2 672 387
Variation de stock			306 327	29 714
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 847 578	2 495 729
Variation de stock			207 353	(46 694)
Autres achats et charges externes			3 824 219	4 477 281
Impôts, taxes et versements assimilés			73 982	131 334
Salaires			3 038 516	2 917 700
Cotisations sociales			1 088 503	1 008 510
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			651 202	446 682
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			414 813	170 507
Dotations aux provisions			116 995	148 135
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			437 056	402 352
CHARGES D'EXPLOITATION			14 703 373	14 853 636
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 977 885	5 578 906

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

SAS au capital de 1 541 300 €

RCS Caen 748606205 – FR86478606205

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	59 145	136 300
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	1 962	1 129
Produits nets sur cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et instruments de trésorerie		
PRODUITS FINANCIERS	61 107	137 428
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	45 217	
Différences négatives de change	7 734	876
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	52 951	876
RESULTAT FINANCIER	8 156	136 552
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 986 041	5 715 458
Produits exceptionnels		1 601
Charges exceptionnelles		1 002
RESULTAT EXCEPTIONNEL		599
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	404 070	483 759
Impôts sur les bénéfices	291 964	(124 355)
TOTAL DES PRODUITS	18 742 365	20 571 571
TOTAL DES CHARGES	15 452 358	15 214 918
BENEFICE OU PERTE	3 290 007	5 356 654

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Campus EffiScience

1 rue du Bocage 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71

SAS au capital de 1 541 300 €

RCS Caen 748606205 – FR86478606205

Annexes

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 11 551 563 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 3 290 007 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société COTRAL TECH est spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de protection.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général et mis à jour par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Changement de règles et méthodes comptables :

A compter du 1er janvier 2025 et en application du règlement de l'Autorité des Normes 2022-06 du 4 novembre 2022, des modifications et reclassements ont été opérés. Ces modifications portent sur les nouvelles définitions et présentation du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges, le reclassement de la charge d'amortissement des frais d'émission des emprunts dans le résultat financier, la modification du plan de compte. Le bilan et compte de résultat de l'exercice en cours ainsi que ceux de l'exercice précédent sont présentés conformément aux nouveaux modèles d'états financiers prescrits par le règlement. Il a été décidé d'appliquer le règlement de l'Autorité des Normes 2024-07 du 6 décembre 2024 relatif à la distinction entre les dettes et les autres fonds propres par anticipation sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

- Au niveau du compte de résultat :

- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

§ Remboursements de charges de personnel au compte 649

« Remboursements de charges de personnel » donc directement en déduction du poste « Salaires » ou « Cotisations sociales ».

§ Refacturations de charges au compte 708 « Produits des activités annexes »

- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en produits exceptionnels sur la ligne « opérations en capital » sont regroupés sur la ligne « Produits exceptionnels ». Les produits de cession des éléments d'actif cédés sont en 2025 comptabilisés en résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment présentés en charges exceptionnelles sur la ligne « opérations en capital » sont regroupées sur la ligne « Charges exceptionnelles ».

Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sont en 2025 comptabilisées en résultat d'exploitation sur la ligne « Valeurs comptables des d'immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Au niveau du Bilan :

- Les immobilisations corporelles en cours comptabilisés en 2024 sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours » sont regroupées sur la ligne « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes ».
- Les charges constatées d'avance au titre de 2024 étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- Agencement des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 4 à 8 ans
- Installations générales, agencement et aménagement divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

- Mobilier : 5 à 8 ans

La durée des amortissements retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que la valeur des actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IFC

La dette actuarielle de ces engagements est de 86 999 € au 31/12/2025.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis. Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés. La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSSEE 2019-2021.

Les paramètres sociaux utilisés sont les suivants : âge de départ à la retraite 64 ans, taux de rotation 6% pour les cadres et 15% pour les non-cadres puis 0% à partir de 50 ans, taux de charges sociales 40 %. Concernant les hypothèses d'évolution de masse salariale, une progression de 2% pour les Cadres et de 2% pour les Employés ont été retenues et un taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds de : 3,96% (inflation comprise).

COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE

Les charges constatées d'avance correspondent à des dépenses engagées au cours de l'exercice mais se rapportant, en tout ou partie, à des exercices ultérieurs. Elles sont comptabilisées conformément au principe d'indépendance des exercices.

La reprise en résultat de ces charges est effectuée de manière linéaire ou selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, sur la période à laquelle les prestations ou services concernés se rapportent. Les principales natures de charges concernées sont notamment les loyers, abonnements, contrats de maintenance, assurances et prestations périodiques.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations correspondantes n'aient été réalisées ou que les biens n'aient été livrés. Ils sont enregistrés conformément au principe d'indépendance des exercices.

La reprise en résultat de ces produits est réalisée au fur et à mesure de l'exécution des obligations contractuelles ou de l'écoulement du temps, selon les modalités prévues par les contrats concernés. Ces produits concernent principalement des prestations de services, abonnements, contrats pluriannuels ou facturations anticipées.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le clôturé de l'exercice.

Exprimé en €

Rubriques	Montant brut début d'exercice	Augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				19 324		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	1 372 414			36 817		96 638
Terrains						
Dont composants						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Const. Install. générales, agenc., aménag.						
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 287 951			192 667		
Installations générales, agenc., aménag.	54 018			13 033		
Matériel de transport	10 000					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	274 170			55 018		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours				98 548		
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 626 139			359 266		96 638
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	3 998 553			415 407		

Rubriques	Diminutions					Montant brut fin d'exercice
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT						19 324
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES						1 505 869
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions, installations générales, agenc.						
Installations techn.,matériel et outillages ind.					271 089	2 209 529
Installations générales, agencements divers						67 051
Matériel de transport						10 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier					1 821	327 368
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						98 548
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					272 910	2 712 495
Participations évaluées par mise équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL					272 910	4 237 688

Exprime en e

Rubriques	Amortissements début d'exercice	Dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Frais d'établissements et développement			1 991		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	490 573		208 484		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 573		210 475		
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 559 436		372 778		
Installations générales, agenc. et aménag. divers	35 712		5 366		
Matériel de transport	6 237		3 333		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	90 623		59 251		
Emballages récupérables, divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 008		440 728		
TOTAL GENERAL	2 182 581		651 203		

Rubriques	Diminutions			Amortissements fin d'exercice
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Frais d'établissements et développement				1 991
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				699 057
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				701 048
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménagement.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			271 089	1 661 125
Installations générales, agenc. et aménag. divers				41 078
Matériel de transport				9 571
Matériel de bureau et informatique, mobilier			1 821	148 053
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			272 909	1 859 826
TOTAL GENERAL			272 909	2 560 874

Exprime en €

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
PROVISIONS POUR RISQUES Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour impôts Autres provisions pour risques	148 135	116 995		148 135	116 995
PROVISIONS POUR CHARGES Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Autres provisions pour charges					
TOTAL	148 135	116 995		148 135	116 995

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Exprimé en €

Rubriques	Dépréciation à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciation à la clôture de l'exercice
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations immobilisations financières				
Dépréciations stocks et en cours	50 461		49 199	1 262
Dépréciations créances clients	120 046	413 551	120 046	413 551
TOTAL GENERAL	170 507	413 551	169 245	414 813

Exprimé en €

Stocks et en-cours		
Postes	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnement	643 929	851 283
Encours de production	28 086	93 666
Produits finis	990 098	1 413 857
Marchandises	533 298	839 623
TOTAL	2 195 412	3 198 429

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnement	1 262	50 461	Différence entre la valeur brute et le cour du jour ou la valeur de réalisation
Encours de production			
Produits finis			
Marchandises			
TOTAL	1 262	50 461	

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créance de l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	413 551	413 551	
Autres créances clients	6 970 978	6 970 978	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 196	3 196	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	136 005	136 005	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	3 297	3 297	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	9 857	9 857	
Charges constatées d'avance	95 336	95 336	
TOTAL GENERAL	7 632 720	7 632 720	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 710 693	2 710 693		
Personnel et comptes rattachés	731 007	731 007		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332 614	332 614		
Etat : impôt sur les bénéfices	291 964	291 964		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	233 677	233 677		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	11 016	11 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 876 085	2 876 085		
Autres dettes	69 945	69 945		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 257 000	7 257 000		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408000	Fournisseurs factures non parvenues		320 456,43	-320 456,43
40810000	Facture non parvenue	777 642,81		777 642,81
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		777 642,81	320 456,43	457 186,38
AUTRES DETTES				
41980000	Clients rrr a accorder	69 944,60		69 944,60
TOTAL AUTRES DETTES		69 944,60		69 944,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provisions pour congés à payer		331 007,66	-331 007,66
42820000	Conges Ó payer	267 436,99		267 436,99
42840000	Dettes prov. participation	404 070,00		404 070,00
42841000	Dettes pro. interressement	38 410,92		38 410,92
428600	Autres charges à payer		4 591,91	-4 591,91
42860000	Autres charges Ó payer	15 209,00		15 209,00
43810000	2025 Indemnité CPAM	-3 195,92		-3 195,92
43811000	2025 Indemnité PREVOYANCE	20 937,04		20 937,04
43820000	Charges sociales sur CP	77 580,00		77 580,00
43860000	Organisme autre charge a payer	87 872,63		87 872,63
448000	Charges fiscales sur congés à payer		11 822,65	-11 822,65
44810000	2025 Etat - Charges Ó payer	-3 297,13		-3 297,13
44811000	2025 Charges fiscales sur CP	5 696,12		5 696,12
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		910 719,65	347 422,22	563 297,43
TOTAL CHARGES A PAYER		1 758 307,06	667 878,65	1 090 428,41

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatées d'avance		105 585,56	-105 585,56
48600000	Charge constatee avance	95 336,27		95 336,27
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		95 336,27	105 585,56	-10 249,29

Compte	Libellé	31/12/2025	30/06/2025	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418000	Clients factures à établir		199 934,43	-199 934,43
41810000	Client facture a etablir	12 897,80		12 897,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		12 897,80	199 934,43	-187 036,63
AUTRES CREANCES				
40980000	Frs avoir a recevoir	7 357,20		7 357,20
TOTAL AUTRES CREANCES		7 357,20		7 357,20
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		20 255,00	199 934,43	-179 679,43

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Ex

Variations en cours d'exercice	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	60 000							60 000
Primes d'émission								
Réserve légale								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	12 593 865	5 356 654	17 122 957					827 561
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	5 356 654	(5 356 654)				3 290 007		3 290 007
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	18 010 519		17 122 957			3 290 007		4 177 568

Exprimé en €

ASKIL	
Honoraires afférent à la certification des comptes	6 000
Honoraires afférent à la certification des informations en matière de durabilité	
Honoraires afférent aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	
TOTAL	6 000

	Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
Ventes EPI	5 305 863	600 643	5 906 506	5 803 792	1,77 %
Production EPI	9 505 261	1 225 066	10 730 327	11 821 208	-9,23 %
Fees et activités annexes	2 346 148	317 017	2 663 165	2 358 013	12,94 %
Rétrocessions	3 480	8 688	12 168	118 528	-89,73 %
Remise, rabais, ristournes	(654 811)		(654 811)	(44 866)	1 359,48 %
Divers	1 821		1 821	34 956	-94,79 %
TOTAL	16 507 761	2 151 414	18 659 175	20 091 630	1 180,44 %

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	3 986 041	291 964	3 694 077
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-404 070		-404 070
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	3 581 971	291 964	3 290 007

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	404 070
Autres	115
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	404 185
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-404 185

IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	24	
EMPLOYES ET AGENTS DE MAITRISE	67	
TOTAL	91	

Eléments de Consolidation

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Dénomination sociale	SAS Financière Mistral
	Siège social	20 Place Vendôme - 75001 Paris
	N° d'identification	905 344 297 00015
	% détenu	100% (indirectement)
	Lieu ou des états financiers consolidés peuvent être obtenus	Siège RGS2, 38 Route de Saint Symphorien d'Ozon - 69800 Saint Priest
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Dénomination sociale	
	Siège social	
	N° d'identification	
	% détenu	
	Lieu ou des états financiers consolidés peuvent être obtenus	
Identité de la société mère détentrice des titres	Dénomination sociale	SAS RG Safety
	Siège social	817 Rue Nicéphore Niépce - 69800 Saint Priest
	N° d'identification	420 625 394 00069
	% détenu	100%
Transactions avec les parties liées	Les transactions conclus avec les parties liées ne présentent pas une importance significative et ont été conclues à des conditions normales du marché	